

Table des matières

| Introduction |
|--------------|
| |
| |
| |
| |

MINSTAT: Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données

MINSTAT - Profil enseignement

UCLouvain - Université catholique de Louvain

MINSTAT: Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données



MINSTAT: Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINSTAT - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2024-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2024-sinf1ba]
- > Bachelier en sciences chimiques [prog-2024-chim1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2024-spol1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2024-soca1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2024-huso1ba]
- > Bachelier en sciences biologiques [prog-2024-biol1ba]
- > Bachelier en sciences géographiques, orientation générale [Réforme 2024-25] [prog-2024-geog1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2024-farm1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2024-fsa1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2024-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

La mineure d'accès en Statistique, Sciences Actuarielles et Science des Données (MINSTAT) est accessible aux étudiants des baccalauréats de l'UCLouvain ayant une formation de base en mathématiques et statistiques, et où la statistique apparait comme un outil complémentaire intéressant, mais n'ayant pas un accès direct au Master en Statistique, au Master en Sciences Actuarielles et au Master en Science des Données. Le contenu effectif de son programme sera fonction de ses objectifs et compétences de base en statistique, en mathématique et en informatique

Les étudiants n'ayant pas ou peu de formation en mathématiques et statistiques dans leur programme de baccalauréat ont accès à la Mineure d'Ouverture en Statistique et Science des données (MINDATA), qui offre une initiation orientée sur la pratique de la statistique.

Les étudiants d'un baccalauréat UCLouvain avec accès direct vers le master en Statistiques et master en Science des Données sont encouragés à s'orienter vers la mineure d'approfondissement (APPSTAT).

Un conseiller de l'Ecole en Statistique, Biostatistique et Sciences Actuarielles sera disponible pour aider l'étudiant, en accord avec ses objectifs, à choisir les cours de sa Mineure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités

MINSTAT: Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données

Entité

Sigle

Site web

Entité de la structure SST/SC/LSBA

Dénomination Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences

(LSBA)

Faculté Faculté des sciences (SC) Secteur

Secteur des sciences et technologies (SST)

LSBA

Voie du Roman Pays 20 - bte L1.04.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 43 14 - Fax: +32 (0) 10 47 30 32

https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/lsba

Responsable académique du programme: Laura Symul

Personne(s) de contact

Adresse de l'entité

• Secrétaire de la Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences: Sophie Malali

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

Une inscription au 2e bloc annuel de votre bachelier via le web permet de s'inscrire conjointement à la mineure (l'étudiant-e qui souhaite modifier son choix de mineure doit s'adresser au secrétariat de sa faculté). L'étudiant e peut différer son inscription à la mineure et procéder à cette opération lorsqu'il.elle s'inscrira en ligne aux unités d'enseignement de sa majeure.

Lorsque l'étudiant e se réinscrit via le web l'année suivante, il·elle est automatiquement réinscrit e à la mineure. A ce stade, toute demande de changement de mineure est soumise à l'approbation du conseiller aux études.

Inscription aux unités d'enseignement (UE) de la mineure

L'inscription aux UE de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux UE de la majeure. Il en va de même pour l'inscription aux examens.

Horaire des cours et des examens

L'horaire est accessible via icBhf.4J 0.128t des examens